Décision du Président
Contrat de location maintenance d'une imprimante pour le service emploi – CO26032
Titulaire : ADEXGROUP

2026 – D – n° 215

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le décret N°2018-1075 du 3 Décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DC2026-46 du Conseil de Territoire en date du 14 avril 2026,

CONSIDERANT que le contrat de location maintenance d'une imprimante pour le service emploi a fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable,

CONSIDERANT l'offre de la société ADEXGROUP sise 11 rue Salomon de Rothschild à SURESNES (92150),

D E C I D E

Article 1er : De signer le contrat de location maintenance d'une imprimante EPSON pour le service emploi à passer avec la société ADEXGROUP pour un montant trimestriel de 516,00 € HT pour la location et un montant mensuel de 5,00 € HT pour la maintenance.

Article 2 : Le contrat débutera à sa date de notification pour une durée de 48 mois.

Article 3 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le 15 OCT. 2026

Territoire Paris Est Marne & Bois 21

Le Président

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 15 OCT. 2026
Est exécutoire à la date du
En application des articles L5211-1 et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20261015-D2026-215-AR
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026